



**Municipalité de la
Commune de Duillier**

**Préavis No 6/2018
Au Conseil communal**

**Demande d'un crédit d'investissement de CHF 187'646.80
pour le réaménagement du Cimetière de Duillier**

Déléguée municipale

Mme Claudine Vanat Gachet, Municipale

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le cimetière de Duillier se situe sur la route de Nyon, en pleine verdure. Ces dernières décennies, très peu de travaux ont été réalisés, le laissant vivre au rythme des saisons.

Aujourd'hui des aménagements importants s'imposent, dans le but de répondre aux attentes actuelles de notre population :

- Création d'un Columbarium de 30 cases
- Création d'un Jardin du Souvenir
- Réaménagement complet des lieux en désaffectant un secteur du cimetière
- Rénovation totale des murs
- Plantation d'arbre et d'arbustes en remplacement de ceux qui sont trop abimés
- Mise à disposition de plusieurs points d'eau dont un bassin central et installation de bancs dans les différents secteurs du cimetière
- Création de places de stationnement en grilles gazon devant l'entrée principale

2. Projet

En premier lieu, nous souhaitons que le cimetière de Duillier et les murs qui l'entourent soient remis dans un état correct et ainsi faire de ce lieu un endroit paisible où se reposer et méditer, avec des bancs et des plantes agréables à la vue.

Les us et coutumes de la population actuelle ont changé. De plus en plus de personnes souhaitent être incinérées et à ce jour, le cimetière de la Commune de Duillier ne dispose toujours pas d'un Columbarium, ni d'un Jardin du Souvenir.

Il est indispensable que nous puissions proposer ce type de monuments à notre population.

Les murs de l'enceinte du cimetière sont également à refaire, puisqu'ils commencent à s'écrouler par endroits.

De plus, avec le temps, certains arbres, buissons et haies n'ont plus du tout un aspect acceptable, ils doivent donc être ôtés. Pour cette raison, des plantations de végétaux et d'arbres sains seront effectuées, afin que ce lieu soit agréable pour les personnes qui le visitent. Nous avons opté pour des buissons fleuris de type hibiscus, ainsi que pour la plantation d'un arbre Copalme d'Amérique d'une hauteur de 6 mètres environ, en remplacement des deux épicéas et d'un if, devenus trop imposants et en mauvais état (plans de situation et photos en annexe).

Des points d'eau supplémentaires seront disponibles de part et d'autre du cimetière et une fontaine sera installée dans l'allée centrale.

La désaffectation partielle du cimetière concerne la partie Sud, avec 14 tombes antérieures à 1950 qui seront ôtées à l'issue des délais légaux affichés au pilier public. Un secteur de concessions sera déplacé et les tombes « historiques » de la Famille St-George faisant partie intégrante de notre patrimoine communal seront quant à elles nettoyées et le portail repeint.

La place devant l'entrée principale du cimetière sera totalement aplanie et permettra à des véhicules de stationner sur des grilles gazon.

3. Coût et calendrier

Pour étudier les différents aspects du projet, nous avons travaillé avec un paysagiste. Sur cette base, un plan avec les aménagements prévus a été défini et les coûts estimatifs liés aux différents corps de métier vous sont présentés ci-dessous :

Murs d'enceinte du cimetière	CHF	45'526.00
Désaffectation et remise en état terrain - gazon	CHF	9'790.00
Abattage ifs et thuyas + plantations de buissons et arbustes	CHF	6'325.00
Abattage 2 épicéas + 1 if côté ouest	CHF	6'200.00
Plantation 1 Copalme d'Amérique 6 m.	CHF	7'000.00
Fontaine + alimentation de 2 points d'eau	CHF	12'155.00
Aménagement du parking et pose de grilles gazon	CHF	13'855.00
2 bancs avec pose	CHF	3'000.00
Columbarium 30 cases + socles, finitions en granit	CHF	40'720.00
Jardin du Souvenir + cuve, finitions en granit	CHF	16'660.00
Réserve pour imprévus lors de la creuse	CHF	3'000.00
Divers et imprévus	CHF	10'000.00
TVA 7,7 %	CHF	13'415.80

Total des travaux estimés TTC	CHF	187'646.80
--------------------------------------	------------	-------------------

La réalisation des travaux est prévue entre octobre 2018 et mai 2019, selon les caprices de la météo.

4. Conclusions

Au vu des éléments évoqués dans le présent préavis, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis municipal N° 6/2018 relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 187'646.80 pour le réaménagement du Cimetière de Duillier,
- vu le rapport de la commission ad'hoc,
- Vu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- ouï les conclusions des rapports des deux commissions susmentionnées,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,


le Conseil communal de Duillier décide

1. d'adopter le préavis municipal N° 6/2018 relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 187'646.80 pour le réaménagement du Cimetière de Duillier,
2. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 187'646.80 pour ce faire,
3. de financer cette opération par la trésorerie,
4. d'amortir cet investissement sur vingt ans.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 13 août 2018, pour être soumis au Conseil communal de Duillier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic



Jacques Mugnier



Le Secrétaire



Andres Zähringer

Annexes : Plan de situation et photos